



Donation partage obligation de emploi

Par **Cadeau empoisonné**, le **26/01/2020** à **23:03**

Bonsoir,

Mes parents m'ont fait une donation partage d'un bien avec obligation de emploi. Mon père est décédé. Ma mère souhaite vendre son bien. Je voulais lui demander à la place ma part de nue-propriétaire, mais je crains que ce ne soit pas possible à cause de la clause.

Me confirmez vous ma crainte ?

Existe t il une solution pour solutionner ce qui risque de devenir un gros différend entre nous ?

Merci pour l'aide que vous pourrez m'apportez.